

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Compagnon professionnel en pierre sèche

Numéro du CQP	093-2014 10 07
Date d'échéance	Décembre 2026
Créé par les CPNE du	7 octobre 2014

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	FFB du Gard 161 allée Graham Bell Parc Georges Besse 30035 NIMES Cedex 1	ABPS Cathie O'Neil L'Espinas 48160 Saint Andéol de Clerguemort 04 66 32 58 47/06 32 08 84 67

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	Le compagnon professionnel en pierre sèche intervient sur des chantiers de réhabilitation, de restauration, d'aménagement ou de création de murs en pierre sèche, construits selon des techniques traditionnelles (sans aucun liant) selon les règles professionnelles « Technique de construction des murs en pierre sèche » et dans les règles de l'art. Il intervient de la conception de l'ouvrage à la réception du chantier.
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau III Position 2 - CCN Ouvriers
------------------	--------------------------------------

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

CQP N° 093-2014 10 07 – Compagnon professionnel en pierre sèche
Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Préparer un chantier de construction d'ouvrage en pierre sèche	
Conception d'un ouvrage en pierre sèche	Réaliser un plan d'exécution en conformité avec les spécifications techniques et les attentes du donneur d'ordres afin de définir les caractéristiques générales de l'ouvrage.
	Déterminer les étapes de construction de l'ouvrage dans le respect de la réglementation et en tenant compte des contraintes de l'environnement de l'ouvrage afin de planifier son intervention et celle des éventuels autres intervenants.
	Conseiller le donneur d'ordres sur la qualité attendue de l'ouvrage (descriptif) en argumentant les choix techniques à réaliser afin de valider le projet en prenant en compte les pathologies éventuelles et les solutions à apporter.
Organisation du chantier	Evaluer les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de l'ouvrage en estimant le temps de mise en œuvre ainsi que la quantité et le type de pierres requis afin de permettre la réalisation de l'ouvrage.
	Définir l'organisation du chantier, un plan de circulation et de stockage en tenant compte des dangers potentiels afin d'optimiser et sécuriser le travail des ouvriers (déplacements, mise en œuvre...).
	Planifier l'approvisionnement du chantier en matériaux en tenant compte des contraintes logistiques et administratives afin de permettre la construction de l'ouvrage.
Bloc 2 : Construire un ouvrage technique en pierre sèche	
Réalisation d'un ouvrage comportant un <i>opus</i> principal assisé et un <i>opus</i> secondaire <i>incertum</i>	Appareiller les parements externes de l'opus principal (assisé) afin d'assurer l'élévation du mur de façon stable.
	Appareiller les parements externes de l'opus secondaire (<i>incertum</i>) afin d'assurer l'élévation du mur de façon stable.
	Construire et organiser la partie interne du mur en assurant sa stabilité et sa continuité afin de garantir la cohérence et la résistance de l'ouvrage.
	Appliquer les règles de sécurité adaptées à l'environnement et à l'intervention afin de limiter tout risque d'accident.
Réalisation d'éléments techniques	Réaliser les marches d'un escalier avec des pierres adaptées afin de respecter le plan de réalisation de l'ouvrage.
	Réaliser une chaîne d'angle en sélectionnant de manière adéquate les pierres à utiliser pour finir et stabiliser le mur à son extrémité et/ou pour marquer le changement d'orientation d'un mur.
	Réaliser des particularismes (niche, pan incliné, courbe concave et/ou convexe, avec ou sans fruit...) en utilisant les pierres adaptées afin de respecter le plan d'exécution.
	Réaliser un couronnement en choisissant les pierres adaptées afin de stabiliser et niveler la partie supérieure.
Repli et réception du chantier	Effectuer le repli du chantier en nettoyant la zone de travail et en rangeant les outils afin de terminer son intervention.

	<p>Evaluer la qualité du travail réalisé en s'assurant de sa conformité technique afin de vérifier la cohérence de l'ouvrage au regard du plan d'exécution (fruit et dimensionnement) et des règles de l'art.</p>
	<p>Présenter au donneur d'ordres l'ouvrage réalisé en exposant ses caractéristiques techniques afin de valider la bonne réception des travaux.</p>

